

lg/re

Martigny, le 31 octobre 1994

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Pour faire suite à l'entretien que j'ai eu avec M. Pascal Couchepin, président, lundi 8 août dernier, et après mûre réflexion, je suis en mesure aujourd'hui de vous proposer ce qui suit :

- au cours de cette année, vous avez procédé à l'aménagement de deux ronds-points en Ville de Martigny, l'un à la Chapelle du Bourg (départ de la route de Chemin-Col des Planches), l'autre au carrefour rue Simplon-avenue du Léman. Par ailleurs, vous avez l'intention de transformer en ronds-points une série d'autres carrefours de Martigny.
- cette situation nouvelle pourrait être l'occasion d'imaginer un concept général pour l'aménagement de l'ensemble de ces ronds-points en donnant à Martigny une image en rapport avec sa vocation de ville d'accueil et ville d'art. Il serait judicieux qu'une unité préside à la conception de ces ronds-points.
- J'ai pensé à l'opportunité de placer sur chacun de ces ronds-points une sculpture importante.
- l'idée me semble originale dans la mesure où, à ma connaissance, aucune autre ville n'a, à ce jour, tenté une telle opération de manière systématique. Cette initiative constituerait une carte de visite intéressante, marquerait l'identité de Martigny en confirmant sa vocation artistique.
- les sculptures pourraient être des réalisations des meilleurs artistes suisses contemporains et le choix des œuvres pourrait s'effectuer en fonction de divers critères : diversité des styles (figuration, abstraction, réalisme, art brut, etc.), des matériaux (acier, bronze, marbre, granit, etc.), des dimensions, des formes et des couleurs. Il s'agirait bien entendu de tenir compte de l'intégration au site.
- une telle opération coûte évidemment assez cher puisqu'on peut estimer à environ Fr. 50'000.— à Fr. 200'000.— le prix d'achat d'une seule œuvre. De plus, elle devrait se réaliser au moment où les collectivités publiques sont dans une situation financière difficile. Une telle décision pourrait même paraître choquante aux yeux des citoyens et citoyennes qui rencontrent aujourd'hui des difficultés économiques, notamment en raison des pertes d'emplois, si la dépense occasionnée devait grever le budget communal.

Pour toutes ces raisons, mais surtout parce que j'aime ma ville, que je suis reconnaissant à ses ressortissants d'avoir accueilli ma famille, que je sais aussi que je leur dois de bénéficier d'une situation privilégiée et aussi parce que je souhaite contribuer à l'effort consenti d'une manière constante par l'autorité pour rendre la ville attrayante, j'ai décidé si vous consentez à ce projet d'offrir à la communauté martigneraise les deux premières sculptures pour les ronds-points déjà aménagés.

- je précise d'ores et déjà que mon intention est d'offrir également les sculptures des prochains ronds-points projetés ceci pour autant que ma situation financière me permette de l'envisager le moment venu.
- pour ne pas imposer à la collectivité des choix purement personnels et un concept essentiellement subjectif, j'ai soumis ce projet à plusieurs personnes, notamment à Mme Marie Claude Morand, directrice des Musées Cantonaux, et à MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Jean-Paul Darbellay, architecte et urbaniste à Martigny et Michel Veuthey, anciennement conseiller culturel à l'Etat du Valais.

Je précise que j'ai également fait part de cette intention à M. Gabriel Magnin, ingénieur cantonal, pour ce qui concerne les éventuels problèmes de sécurité. Toutes ces personnes se sont montrées enthousiastes quant à ce projet.

- concrètement et dans l'immédiat, je vous soumetts les propositions suivantes :

- a) pour le rond-point de la chapelle du Bourg, sculpture d'Antoine Poncet, membre de l'Institut, Académie des Beaux-Arts,
SECRETE
Marbre Bardiglio
210 x 160 x 90 cm
Prix de la sculpture : Fr. 180'000.—
- b) pour le carrefour avenue du Léman-rue du Simplon, une œuvre de Silvio Mattioli :
TRIAS
1991
Acier au zinc laqué
600 x 500 x 400 cm
Prix de la sculpture : Fr. 80'000.—

Je joins à la présente deux dossiers concernant ces œuvres et précise que ces deux sculptures faisaient partie du groupe d'artistes invités dans le cadre de l'exposition

SCULPTURE SUISSE EN PLEIN AIR

organisée en 1991 dans les jardins de la Fondation Pierre Gianadda à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération suisse. La sélection des artistes et des œuvres avait été effectuée par MM. Marcel Joray et André Kuenzi, autorités reconnues et indiscutées sur le plan suisse en matière de sculpture contemporaine.

- éventuellement j'envisagerai une démarche similaire auprès de la Commune de Martigny-Croix pour le rond-point du restaurant Transalpin (voir en annexe copie de la lettre adressée à Bernhard Luginbühl).
- l'aménagement des ronds-points et la mise en place des sculptures - en principe avec la collaboration des artistes - devraient être réalisés par la municipalité.

Il s'agit notamment de la confection des socles, des plaquettes signalétiques, du transport et de la mise en place des œuvres, de l'éclairage, arrosage, engazonnement, entretien et sécurité des sculptures (assurances éventuelles ?).

- toutes les sculptures pourraient être présentées sur un terrain engazonné, pour conférer une unité à l'ensemble et mettre en valeur l'œuvre d'art. Je précise par ailleurs que cet engazonnement se révélerait moins coûteux à l'entretien que les massifs floraux actuellement réalisés.

Il va évidemment de soi qu'oriflammes et autres décorations sont incompatibles avec la présence des sculptures.

- si des modifications urbanistiques devaient intervenir dans le futur, par exemple déplacement ou suppressions des ronds-points, ou que les œuvres ne devaient plus remplir le but pour lequel elles ont été offertes, j'exprime le vœu que la Fondation Pierre Gianadda puisse en disposer à son gré.
- je souhaiterais que vous vous prononciez sur cette proposition dans des délais assez brefs car j'aimerais concrétiser cette offre cette année encore, ce qui me permettrait notamment de ne pas subir le nouveau régime de la TVA pour ces acquisitions.

Je reste à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez souhaiter et dans l'attente de vos nouvelles je vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie, à :

- Mme Marie Claude Morand
- M. Bernard Attinger, architecte cantonal
- M. Jean-Paul Darbellay, architecte et urbaniste à Martigny
- M. Michel Veuthey, ex-conseiller culturel à l'Etat du Valais
- M. Gabriel Magnin, ingénieur cantonal

Annexes : ment.

